

Appel à candidatures

Bourses d'excellence de l'Ecole Universitaire de Recherche d'Economie et de Management (EUR ELMI)

OBJET DE L'APPEL

L'École Universitaire de Recherche d'Economie et de Management (EUR ELMI), en lien avec le Portail de licence Economie-Gestion, offre des formations pluridisciplinaires d'excellence dans le domaine de l'économie, du management et de la sociologie. Nourrie par la recherche et engagée dans de nombreux projets de dimension internationale, l'EUR ELMI souhaite soutenir les étudiant·e·s les plus talentueux·ses, venant de tous les horizons, afin qu'ils et elles participent aux formations de l'EUR et à son rayonnement.

Aussi, l'EUR ELMI propose des bourses d'excellence aux étudiant·e·s de haut niveau qui souhaitent poursuivre leurs études dans une formation de l'EUR ou du Portail Economie-Gestion.

RÈGLEMENT DE L'APPEL

Cette bourse, d'un montant de 5 000 € par an, est offerte au titre de l'année universitaire 2026/2027. Elle sera versée en deux fois : 50% en début d'année universitaire et 50% à l'issue des examens du premier semestre, sous condition de réussite au semestre. Pour les formations annualisées, un point d'étape sera effectué en milieu d'année universitaire (en février), en concertation avec les responsables de formations, qui donneront leur accord pour le versement de la deuxième partie de la bourse.

Les droits d'inscription restent à la charge de l'étudiant·e.

Est éligible à la bourse d'excellence tout étudiant·e (en formation initiale ou en alternance) inscrit·e en 2^{ème} année de licence, en 3^{ème} année de Licence ou en Master 1 durant l'année universitaire 2025/2026, issu·e d'une université française ou étrangère et qui souhaite poursuivre ses études en 3^{ème} année de licence du Portail Economie-Gestion ou à l'EUR ELMI (1^{ère} ou 2^{ème} année de Master).

Les étudiant·e·s de 1^{ère} année de licence ne sont pas éligibles. Les étudiant·e·s de 2^{ème} année de Licence lauréat·e·s de la bourse d'excellence s'engagent à suivre les enseignements du CIRE 2 (Certificat d'Initiation à la Recherche en Economie en 3^{ème} année de Licence). Il n'y a pas de limite d'âge ni de condition de nationalité pour postuler à cette bourse.

La bourse d'excellence d'ELMI n'est pas cumulable avec une autre bourse d'excellence d'UniCA ou de l'IDEX.

Les étudiant·e·s en césure en 2026/2027 ne sont pas éligibles à la bourse d'excellence de l'EUR ELMI.

La bourse sera suspendue en cas d'absence répétée et injustifiée de l'étudiant·e soit en cours, soit en travaux dirigés, soit aux examens. Elle pourra également être retirée en cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement.

VALORISATION ET ENGAGEMENT DES LAURÉAT·E·S

Au-delà du soutien financier, la bourse d'excellence de l'École Universitaire de Recherche d'Economie et de Management s'inscrit dans une dynamique de valorisation et de rayonnement des étudiant·e·s lauréat·e·s.

Les bénéficiaires de la bourse sont ainsi pleinement associé·e·s à la vie et à la visibilité de l'EUR. À ce titre, ils et elles pourront être amené·e·s à participer à des actions de représentation de la composante, notamment lors d'événements institutionnels ou académiques (salons étudiants, journées portes ouvertes, conférences, événements de promotion des formations).

Chaque année, des portraits des lauréat·e·s sont réalisés et diffusés sur les supports de communication de l'EUR (site web, réseaux sociaux, newsletters, brochures). Ces mises en lumière contribuent à valoriser leurs parcours, leurs projets académiques et professionnels, ainsi que la diversité et l'excellence des profils accueillis au sein de l'EUR Economie et Management.

L'attribution de la bourse implique ainsi une participation active à cette dynamique de rayonnement, en cohérence avec les valeurs d'excellence, d'ouverture et d'engagement portées par l'EUR Economie et Management.

MODALITES DE DEPÔT DES CANDIDATURES ET DE SELECTION

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements en annexe
- Un CV détaillé
- Le relevé de notes du bac
- L'ensemble des relevés de notes de l'enseignement supérieur
- Le projet académique (lettre de motivation)
- Une copie du passeport / carte d'identité
- **Facultatif** : Toute preuve attestant de difficultés financières (avis d'imposition, relevé de banque, attestation de bourse sur critères sociaux...)

Tous les documents doivent être lisibles et envoyés sous format PDF uniquement, (volume maximum : 20 Mo). Les dossiers incomplets ou inéligibles seront automatiquement refusés.

Le dossier de candidature devra être envoyé par mail à eur-elmi@univ-cotedazur.fr **avant le 15/04/2026.**

Les dossiers déposés seront étudiés par une commission d'attribution composée d'enseignants-chercheurs et de responsables de formation de l'EUR ELMI, qui procèdera à un premier classement. Celui-ci sera ensuite soumis au Comité de Pilotage de l'EUR ELMI, qui procèdera à la validation finale du classement et prononcera les attributions de bourses.

La commission d'attribution prendra en considération l'excellence du candidat tout au long de son parcours académique, la pertinence de son projet professionnel et académique. Elle sera également attentive à promouvoir la diversité, en s'appuyant notamment sur des critères sociaux.

⚠ La procédure de demande de bourse ne dispense pas des autres démarches administratives à effectuer dans le cadre d'une inscription ou d'une réinscription.

Calendrier de l'appel à candidatures

10 mars 2026 : lancement de l'appel

15 avril 2026 : date limite d'envoi des dossiers

Fin mai 2026 : notification d'attribution des bourses aux candidats